

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL218

présenté par
M. Lurel

ARTICLE 12

À l'alinéa 3, substituer à la première occurrence du signe :

« , »

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.